

Questions orales

bien qu'il ait essayé de donner l'impression que j'aurais dû comprendre.

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, j'ai donné lecture de la déclaration.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le ministre n'a pas mentionné, dans sa déclaration, les critères qui détermineraient l'attribution d'une augmentation, bien qu'il vienne de le faire. Je voudrais lui demander si ce qu'il dit maintenant et ce qu'il veut dire c'est qu'une demande d'augmentation ne serait acceptée ou accordée que lorsqu'il existe des preuves quant à l'augmentation des frais?

Une voix: C'est ce qu'il a dit.

M. Macdonald (Rosedale): C'est exact, monsieur l'Orateur.

M. Stanfield: Pourquoi alors ne l'avez-vous pas dit?

M. Macdonald (Rosedale): C'est exactement ce qui s'est produit dans le cas du marché de l'Est.

M. Stanfield: Pourquoi ne l'avez-vous pas dit?

M. Macdonald (Rosedale): Je l'ai dit.

M. Stanfield: Vous ne l'avez pas dit.

LE PÉTROLE—LA HAUSSE DE LA TAXE D'EXPORTATION—
L'UTILISATION DES RECETTES SUPPLÉMENTAIRES—LA
PRÉSENTATION D'UNE MESURE HABILITANTE

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné qu'il a annoncé, il y a quelque temps, une taxe sur l'exportation du pétrole brut et que le gouvernement perçoit déjà cette taxe, j'aurais deux questions à lui poser. Quand le ministre se propose-t-il de présenter un projet de loi pour légitimer son action et renseigner la Chambre sur les principes qui ont motivé ce geste, et est-il prêt, ce soir, à informer les provinces productrices de pétrole de ses intentions quant à l'utilisation des recettes découlant de cette taxe? L'augmentation annoncée aujourd'hui, naturellement, signifie une forte augmentation des recettes et il me semble que les provinces devraient être informées des intentions précises du ministre.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, sur le dernier point, mon intention est la même que celle que j'ai signalée en premier lieu à la province de l'Alberta le 13 septembre, c'est-à-dire que nous serions disposés à combler les pertes en revenus que la province aurait autrement accumulés, non en majorant le prix de vente aux États-Unis, mais grâce à l'augmentation qu'elle aurait obtenue si le prix du marché dans son ensemble avait monté. J'ai déjà dit cela à la Chambre et aux représentants des provinces et c'est toujours là la position du fédéral.

Quant au reste de la question, nous estimons, dans l'intérêt général des Canadiens, que les avoirs financiers créés par ces recettes inattendues, grâce en grande partie à l'action du gouvernement fédéral, qui seraient allés gonfler les comptes des sociétés appartenant à des non-Canadiens, ces avoirs, dis-je, devraient être affectés à la mise en valeur d'autres ressources énergétiques au Canada, surtout dans les provinces productrices de cette ressource à l'heure actuelle.

[M. Stanfield.]

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, le ministre serait-il disposé à verser aux provinces un montant proportionnel aux redevances qu'elles auraient obtenues si les taux de Chicago avaient été obtenus à la tête des puits? Cela s'applique-t-il également au pétrole canadien dont le prix est évidemment bloqué mais qui aurait atteint le niveau de celui de Chicago, si des restrictions et des contrôles n'avaient pas été imposés?

M. Macdonald (Rosedale): Oui, monsieur. Au point de vue du revenu, nous placerions les provinces dans la position qu'elles ont jugée acceptable quant aux redevances et qui se serait réalisée si un prix plus élevé avait été imposé partout, quels qu'aient pu être leurs clients.

● (2110)

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, je suis d'accord avec le ministre lorsqu'il dit qu'il est fort bon qu'une partie de ces recettes serve à l'expansion de l'industrie pétrolière en vue de nos besoins futurs. Le gouvernement a-t-il formulé des propositions aux provinces productrices de pétrole pour leur faire savoir qu'il est disposé à utiliser le surplus de l'argent qu'il verse aux provinces en échange de leurs redevances en vue de promouvoir notamment l'extraction du pétrole des sables bitumineux et de l'huile lourde de la région de Lloydminster?

M. Macdonald (Rosedale): Oui, monsieur l'Orateur. Nous avons eu des entretiens tant à la conférence de l'Ouest que depuis lors avec les provinces en ce qui concerne les investissements considérables qui devront être faits, par exemple, pour définir la nature des ressources dans les sables bitumineux de l'Athabasca et aussi pour déterminer ou établir s'il existe de meilleures méthodes pour faire monter le pétrole lourd non seulement à Cold Lake mais aussi dans la région de Lloydminster, tant en Alberta qu'en Saskatchewan. Nous nous sommes également entretenus à ce sujet avec le gouvernement de la Saskatchewan qui a un intérêt très vif dans certains des niveaux additionnels de quelques-uns des champs qui sont actuellement en production. Ainsi, nous avons eu des entretiens à cet égard, et je pense qu'il serait très profitable, non seulement du point de vue de ces provinces mais du point de vue des Canadiens en général, que ces ressources soient mises à contribution pour les Canadiens en général et pour les habitants de ces provinces.

* * *

[Français]

L'ÉNERGIE

L'AUGMENTATION POSSIBLE DES PRODUITS PÉTROLIERS—ON DEMANDE SI UNE ÉTUDE A ÉTÉ FAITE

M. Gilles Caouette (Charlevoix): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Étant donné qu'il nous informe que plus tard les raffineries de l'Est du Canada qui reçoivent leur pétrole brut des pays du marché international, pourront probablement, dans un avenir prochain, obtenir la permission d'augmenter de nouveau leurs prix selon le coût d'importation de ce pétrole est-ce qu'une étude a été faite en vue de déterminer quel sera à peu près l'importance de cette augmentation pour les mois d'octobre et novembre, et si le chiffre de 6c. le gallon cité par les journalistes peut être tenu pour réaliste?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'ai